École Victor-Rousselot

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Victor-Rousselot définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.
Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

À l'école Victor-Rousselot, nous sommes:

V olontaires
I nspirants
C ommunicatifs
T ravaillants
O rganisés
R éunis vers la réussite de tous nos élèves

Vision et valeurs : valeurs

Respect: Je respecte les décisions prises en équipe et ce, même si je ne suis pas tout à fait d'accord.
Communication bienveillante : Je trouve l'endroit, le moment et la façon appropriée de dire mes insatisfactions.
Ouverture d'esprit: J'accueille les idées nouvelles et les différentes opinions avec considération.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Victor-Rousselot est située dans le quartier Saint-Henri qui compte parmi les quartiers les plus défavorisés de Montréal (indice de défavorisation : 10).

C'est un milieu de vie dynamique où un grand nombre de nos élèves proviennent de familles immigrantes et monoparentales. C'est une école multiethnique qui accueille environ 235 élèves du préscolaire jusqu'à la 6e année. Si environ 85% des élèves de l'école sont nés au Québec, moins de 40% ont le français comme langue maternelle. Outre le français, nos élèves sont surtout comme langue maternelle le bengali, l'arabe ou l'espagnol. La diversité culturelle de notre milieu est une richesse.

Notre école entretient une belle collaboration avec les services communautaires qui nous apportent des ressources de qualité. Les Scientifines, le CLSC de Saint-Henri, le garde-manger pour tous, la Bibliothèque Réjean-Ducharme, Prévention Sud-Ouest et l'agent sociocommunautaire ne sont que quelques-uns des précieux partenaires qui contribuent à favoriser le développement global de nos élèves.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Notre école constitue un point de service pour les élèves des quartiers du Sud-Ouest, particulièrement Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne. Il y a six classes spécialisées pour soutenir les élèves ayant un trouble du langage ou des difficultés langagières. Des classes d'accueil sont également offertes pour les élèves provenant du quartier et des environs. Nos 235 élèves bénéficient du soutien de 28 enseignants, 2 éducatrices spécialisées, une orthophoniste et d'une équipe de 11 éducateurs du service de garde et surveillants de diner. À Victor-Rousselot, nous valorisons l'ouverture aux autres et la fierté de ses origines.

Notre établissement est situé aux abords du parc Victor-Rousselot, que les plus petits de nos élèves peuvent utiliser, en plus de la cour, lors des périodes de jeux à l'extérieur. Nos élèves peuvent également profiter de plusieurs espaces communs bien aménagés : gymnase, local de musique, d'arts plastiques, d'informatique, bibliothèque, local du service de garde, etc. Nos locaux sont de plusieurs types : locaux fermés traditionnels et locaux à aires ouvertes.

À l'école Victor-Rousselot, le respect et la communication bienveillante sont au cœur des interactions entre les élèves et le personnel. Ces valeurs essentielles permettent d'offrir un milieu sécuritaire où la violence et l'intimidation ne sont pas tolérées.

Un de nos points forts est la panoplie d'activités parascolaires proposées aux élèves. Chaque année, ils peuvent profiter d'activités variées telles que les sports du matin, le basket-ball, les échecs, le squash ainsi que des ateliers d'arts plastiques.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Mobilisation du personnel
- Pratique d'encadrement des élèves
- Caractéristiques des relations entre le personnel et les élèves
- Service à l'élève (variés et nombreux) / offre de service complémentaire

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Nombre d'élèves ayant un plan d'intervention
- Pourcentage d'absentéisme
- Langue maternelle
- Faible proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans facteur de vulnérabilité pour leur développement

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en mathématique

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie et en numératie

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% dans la compétence résoudre de 42,5 % à 50 % d'ici juin 2027